



Fédération Force Ouvrière de l'Enseignement, Culture et Formation Professionnelle des Hautes-Pyrénées

Compte rendu du CSA lundi 6 février 2023

Présents

Syndicats : Gaël Le Mab, Frédéric Foch (FNEC FP-FO), FSU (8), SGEN-CFDT (4), SE-UNSA (2), CGT (2)
Administration : Mme Miquel-Val (IA-DASEN), Mmes Vatonne, Lavit, Ménard, Cabrera, Meissonnier, M. Peyrou (IEN), Mme Goncet (SG DSDEN), Mmes Beau, Ribeiro (DEOS).

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

Mesdames et messieurs les membres du CSASD,
Madame l'Inspectrice d'Académie,

Ce CSA qui a pour objet la préparation de la rentrée scolaire 2023 se déroule dans le contexte particulier du mouvement social contre la réforme des retraites, à la veille d'une troisième journée de grève massive contre le projet du gouvernement.

Le 31 janvier, ce sont près de 2,8 millions de travailleurs dans toute la France dont 16000 à Tarbes qui ont manifesté pour exprimer le rejet de cette réforme. Les personnels de l'Education nationale, massivement en grève, ont répondu présent aux côtés des autres salariés.

Contrairement à ce qu'affirme Mme Borne, le système n'est pas en faillite et le rapport du COR la contredit : un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 millions d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader faiblement et de manière contrôlée après 2023, il reviendrait à l'équilibre après 2030.

Par ailleurs, la promesse d'une retraite minimale à 1200€ (donc sous le seuil de pauvreté) ne concerne que les personnes pouvant justifier d'une carrière complète à temps plein. Or, un nombre considérable de salariés, notamment les femmes, ayant connu de fortes périodes de chômage et de précarité, avec des carrières hachées ne remplissent pas ces conditions.

Quant aux affirmations du Président de la République qui prétend qu'il faut travailler plus longtemps pour « faire face aux besoins de financement massifs », il suffit de regarder la loi de finances 2023 qui gèle les dépenses publiques et la loi de programmation qui prévoit des coupes drastiques dans les dépenses publiques jusqu'en 2027 pour se rendre compte qu'il nous promet des nèfles pour nous faire avaler cette réforme.

Tout le poids de cette réforme reposerait sur les salariés, déjà pris à la gorge par l'inflation galopante et, dans le cas des fonctionnaires, par le gel quasi ininterrompu du point d'indice depuis 2010 ce qui, au passage, n'est pas sans conséquence sur le montant des pensions.

L'immense majorité des travailleurs de ce pays ne croit pas à la propagande du gouvernement : ils l'ont démontré le 19 et le 31 janvier.

Pour Force Ouvrière, 62 ans, c'est déjà trop : nous exigeons le retrait de la réforme !

Mais la forte mobilisation des personnels de l'Education nationale traduit également un profond malaise. La question salariale est une préoccupation majeure pour les personnels, les salaires étant gelés de manière quasi-ininterrompue depuis 2010. L'année 2022 s'est terminée avec une inflation à +6,2 %. La promesse du candidat Macron d'une augmentation de 10 % pour tous en janvier 2023 est désormais bien loin et les propositions du ministre de rémunérer des missions supplémentaires, comme celle, pour les PE, de donner des cours de soutien en 6ème sont une véritable provocation. Quant aux AESH, ils sont toujours maintenus dans une précarité indigne !

Conformément au mandat donné par ses adhérents, la FNEC FP FO a décidé de quitter les groupes de travail du ministre Ndiaye visant à instaurer un « pacte » avec les enseignants. A sa proposition de « pacte », la FNEC FP FO oppose au Ministre sa revendication d'augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie, a minima à hauteur de l'inflation pour commencer, et rattrapage des 25 % de pouvoir d'achat perdu en 20 ans !

Par ailleurs, les conditions de travail ne cessent de se dégrader : les postes manquent, les enseignants absents ne sont plus remplacés, les réseaux d'aide ne sont pas suffisants pour faire face aux demandes. Ajoutons à cela le nombre d'élèves hautement perturbateurs de plus en plus nombreux, pour lesquels l'administration n'apporte aucune solution concrète et les situations difficiles dans les classes dues à des inclusions systématiques par manque de place dans les établissements spécialisés ou par manque d'AESH. Les personnels en souffrance sont de plus en plus nombreux ! Cette souffrance est par ailleurs accentuée par la mise en place du management dans nos écoles et établissements : évaluations d'écoles, expérimentation marseillaise, loi Rilhac, accompagnement PPCR. On nous parle d'école de la confiance, la réalité est bien loin du slogan !

Concernant l'objet de ce CSA, c'est une véritable saignée qui se prépare dans nos écoles : 1167 postes en moins dans le premier degré qui aboutissent à 42 postes en moins dans l'Académie de Toulouse dont 5 en moins dans les Hautes-Pyrénées. A noter que dans le même temps, le Ministre de l'Education Nationale rend plus de 144 millions qu'il n'a pas dépensé soit l'équivalent de 3000 postes d'enseignants.

Dans le document de travail qui nous a été envoyé, vous mettez en avant les priorités ministérielles et académiques pour cette rentrée 2023.

Parmi celles-ci, le renforcement du remplacement et notamment dans l'objectif de maintenir les constellations français et mathématiques. Les constellations ne sont pas une demande des collègues qui les considèrent comme de la formation-formatage et une remise en cause de leur liberté pédagogique. Nous revendiquons le libre choix des animations pédagogiques et des stages de formation. D'autre part, nous avons du mal à saisir où se trouve la priorité mise sur le renfort du remplacement avec un seul poste créé à la rentrée alors que de nombreux enseignants ne sont plus remplacés et que ce problème se pose désormais à n'importe quelle période de l'année.

Sur la priorité donnée à l'accompagnement de l'école inclusive, nous ne voyons pas en quoi les 11 fermetures de classes annoncées, avec les réorganisations et les hausses d'effectifs dans les classes que cela entraîne, permettront aux équipes de mieux accueillir les élèves en situation de handicap et de mieux gérer les situations difficiles que nous évoquons à l'instant.

Quant aux transferts des écoles de deux écoles au collège de Maubourguet dans le cadre du TER, on assiste à l'application pure et simple de la politique d'austérité et de déreglementation mise en place par le ministre Blanquer : des fermetures d'écoles en milieu rural accompagnée d'une ingérence accrue des élus locaux dans l'Ecole publique.

Alors que la situation démographique, peu tendue, aurait pu contribuer à l'amélioration concrète des conditions de travail dans les écoles, cette proposition de carte scolaire s'inscrit dans la droite ligne de la politique d'austérité et de destruction du service public menée depuis de nombreuses années.

La réflexion sur la question de la carte scolaire doit tenir compte de la nécessité urgente d'améliorer les conditions de travail. Force ouvrière revendique :

- l'annulation des fermetures de classes et la création de tous les postes nécessaires, notamment pour régler la problématique du non remplacement des enseignants ;
- l'arrêt des fusions d'écoles ;
- l'abandon du dispositif des « territoires éducatifs ruraux ».

Mesures de carte scolaire proposées par l'administration pour la rentrée 2023

Dans le cadre du TER Maubourguet/Vic :

Transferts d'emploi :

- 1 ECEL Soublecause vers nouvelle école au collège de Maubourguet
- 1 ECEL Lahitte-Toupière vers nouvelle école au collège de Maubourguet

Création d'emploi :

- 1 ECEL Directeur nouvelle école au collège de Maubourguet

Fusions :

- Tarbes La Sendère maternelle et élémentaire
- Tarbes Voltaire maternelle et élémentaire
- Tarbes mat. Jean de La Fontaine et Elem. Théophile Gautier
- Orleix maternelle et élémentaire Lucie Aubrac

Ouvertures de classes :

- Tarbes maternelle Michelet
- Tarbes élémentaire Henri IV
- Tarbes primaire Anatole France

Fermetures de classes

- Bours primaire
- Tarbes maternelle Berthelot
- Bazillac élémentaire
- Montastruc élémentaire
- Loures-Barousse primaire
- Castelnau-Magnoac primaire
- Saint-Savin primaire
- Arcizans-Avant primaire
- Bagnères-de-Bigorre Lesponne élémentaire
- Argelès-Gazost J. Bourdette maternelle

- Orleix Lucie Aubrac primaire

Autres mesures d'affectation d'emploi :

- Gavarnie-Gèdre primaire (0,5 ETP)
- Aureilhan Pagnol maternelle (0,5 ETP)
- DSDEN 1 ETP titulaire remplaçant

Autres mesures :

- DSDEN retrait de 0,5 ETP conseiller pédagogique Arts plastiques
- Luz-Saint-Sauveur maternelle : transformation d'un poste adjoint sans spécialité en poste adjoint occitan.

Vote unanime contre des représentants du personnel (FO, FSU, SGEN-CFTDT, SE-UNSA, CGT).